



Cohabitation intergénérationnelle solidaire : suis-je éligible aux APL ?

La cohabitation intergénérationnelle, comme le propose Xenia via sa plateforme en ligne, permet à des seniors de louer à des jeunes une partie de leur logement : un système gagnant-gagnant, qui valorise l'entraide et le partage entre les générations.

Etablie sur un type de contrat particulier qui n'est pas une location à proprement parler, cette cohabitation intergénérationnelle permet-elle aux deux parties d'accéder à l'aide personnalisée au logement (APL), si elles en font la demande ? Xenia répond à la question.

La cohabitation intergénérationnelle donne la possibilité à un senior de plus de 60 ans d'accueillir chez lui un jeune actif à la recherche d'un logement en échange d'un loyer modéré. L'entente peut inclure également quelques menus services rendus au quotidien, comme une aide à l'utilisation des outils numériques par exemple, même s'il ne peut y avoir de lien de subordination entre les deux cohabitants.



Juridiquement, ce type de cohabitation s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi ELAN et ne peut se faire qu'autour d'un **contrat dit de « cohabitation intergénérationnelle solidaire »**. **Plus souple que le bail mobilité, ce contrat n'est pas une location à proprement parler, car les modalités d'hébergement sont spécifiques entre la personne qui héberge et le jeune qu'elle accueille.** Dans ces conditions, le senior peut proposer ce type d'hébergement même s'il est lui-même locataire.

Comme pour une location « classique », un contrat de cohabitation intergénérationnelle prévoit que le jeune louant ou sous-louant une partie du logement d'un senior peut bénéficier de l'**aide personnalisée au logement (APL)** ou encore de l'**allocation de logement sociale (ALS)**. De la même façon, si un senior est déjà bénéficiaire de l'APL en tant que locataire, la contribution financière qu'il percevra de la part du jeune avec lequel il cohabite ne sera pas prise en compte dans ses ressources pour le calcul de ses aides au logement.

Xenia, la plateforme de cohabitation qui fait « matcher » les générations

Fondée en mai 2020, la startup française Xenia rassemble les générations sous le même toit grâce à la cohabitation intergénérationnelle et répond ainsi à deux problématiques :

- **Permettre à des seniors de repousser le départ en maison de retraite et de rompre avec la solitude, grâce à une présence au quotidien tout en bénéficiant d'un complément de revenus.**
- **Donner la possibilité à des étudiants de trouver un logement à loyer modéré et en échange de quelques services pour faciliter le quotidien de leur hôte senior.**

Le fonctionnement de Xenia est très simple d'utilisation. En se rendant sur la plateforme en ligne xenia-cohabitation.com, l'utilisateur s'inscrit et indique s'il est un senior à la recherche d'un jeune locataire ou s'il est un étudiant à la recherche d'un logement. Ensuite, il est invité à répondre à un questionnaire très détaillé où il peut exprimer ses attentes et ses centres d'intérêt, permettant ainsi à l'équipe de Xenia d'associer des profils complémentaires pour créer des duos harmonieux. Ce système précis de correspondance a été construit en collaboration avec Anne Gotman, Directrice de recherche émérite au CNRS et auteure de **Le sens de l'hospitalité, essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre**.

Xenia est présente sur tout le territoire : dans les grandes villes de France, notamment en Île-de-France et à Bordeaux, mais aussi à Nantes et Strasbourg et dans les plus petites communes de l'hexagone (Bayonne, Valence, Limoges, Aix-en-Provence, Dunkerque, etc.).

A propos de Xenia

Les seniors doivent souvent composer avec un budget restreint et souffrent parfois de solitude. Les étudiants sont nombreux à rencontrer des difficultés financières. Fondée au printemps 2020 par Céline Amaury, Xenia remédie à ces deux problématiques en proposant un service de cohabitation intergénérationnelle solidaire. xenia-cohabitation.com



CONTACT PRESSE - WORDCOM Consulting

Tél. 01 45 44 82 65

Eglantine de Cossé Brissac eglantine@wordcom.fr

Ellora Possenti rp@wordcom.fr